



MARNANS

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Roybon

Canton (depuis 2015) : Bièvre

Avant la Révolution, Marnans, Châtenay, Saint-Pierre-de-Bressieux et Saint-Siméon-de-Bressieux n'étaient que des paroisses et dépendaient administrativement de la communauté de Bressieux.

Ces paroisses restèrent unies jusqu'au début de la Révolution, où elles apprirent incidemment au détour d'un courrier des autorités qu'elles étaient considérées par celles-ci comme étant quatre communes différentes³, Saint-Pierre et Saint-Siméon restant ensemble.

Historique de la conservation des archives de la commune

Pour les archives anciennes, qui forment un très bel ensemble, il convient de se reporter à la fiche de Bressieux.

Les archives produites depuis le XIXe siècle ont été quasiment réduites à néant : des documents ont été égarés, se trouvant, selon d'anciens procès-verbaux d'inspections réalisés par les Archives départementales de l'Isère, aux mains d'anciens employés de mairie (par exemple pour les délibérations), d'autres ont subi des conditions catastrophiques de conservation qui ont entraîné leur disparition.

1 En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf

2 Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

3 Voir 4 E 326/289, f°11 et 12



Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : NON

2 - Documents principaux :

Délibérations.

dep. 1977

Etat civil.

dep. 1853

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 712

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes, 2013, 11 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage : 1,30 mètre linéaire

2 - Documents principaux :

Parcellaire.

av. 1666

Courcier.

av. 1666-1780

Registres paroissiaux.

1615-1792

Délibérations. *[lacunes]*

1824, 1830-1839, 1880-1893, 1928-1977

Etat civil.

1793-1852

Recensement de la population. *[lacunes]*

1872-1962

Plan cadastral⁴.

vers 1826

Bureau de bienfaisance : délibérations.

1894-1903

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

4E326 Dépôt des archives anciennes de la communauté de Bressieux, composée notamment de Marnans.

75J3 Mémoire adressé au conservateur du 17e arrondissement forestier par les maires de Saint-Siméon-de-Bressieux, Saint-Pierre-de-Bressieux, Chatenay et Marnans sur les droits de leurs communes à la jouissance de la forêt de Chambaran. an X

2 - En mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

LL9-34 Archives de la municipalité de canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs qui comprenait notamment les communes de Bressieux, Châtenay, Marnans, Saint-Geoirs, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Saint-Pierre-de-Bressieux et Saint-Siméon-de-Bressieux. an IV-an VIII

3 - Aux Archives municipales de Vienne :

AA7/6 Cahier de doléances de Marnans.

1576

⁴ Non communicable car en très mauvais état.